

SYNDICAT CGT DES CHEMINOTS DE MIRAMAS, GOLFE DE FOS ET AVIGNON



NOUVELLE ATTAQUE CONTRE LE FRET SNCF ! NOUS NE LAISSERONS PAS FAIRE !

Lors du CSE FRET du 18 janvier, la direction a annoncé que la commission européenne s'apprête à déclencher une procédure à l'encontre de la France pour « aide illicite » et distorsion aux règles de la concurrence concernant le FRET SNCF.

La réforme ferroviaire de 2018 instaurait la création de la SAS FRET qui devient une filiale du Groupe Public Unifié (GPU). La dette d'État d'un montant de 5,2 milliards d'euros logés chez FRET, est transférée au groupe SNCF dans sa holding (SA SNCF).

C'est ce montage du gouvernement de l'époque et de la Première ministre actuelle, Mme BORNE, qui est visé. La commission européenne estime qu'en désendettant FRET SNCF, une aide anticoncurrentielle lui a été accordée au désavantage des autres opérateurs ferroviaires de marchandises privés.

Cette procédure scandaleuse pourrait conduire, à terme, à réattribuer la dette de 5,2 milliards d'euros dans les comptes de FRET SNCF et obliger à céder une partie importante des contrats de fret actuels aux opérateurs privés. **Ainsi, FRET SNCF pourrait à terme être liquidé avec les conséquences sociales, économiques et environnementales induites.**

L'ÉCHEC DE LA CONCURRENCE :

Avant l'ouverture à la concurrence, le FRET SNCF assumait seul 20% de la part modale du transport de marchandises par fer ; 15 ans après l'ouverture à la concurrence, cette part modale ne représente plus que 09%, alors qu'il y a de nouveaux opérateurs ! (90% de part modale par la route)



Le FRET SNCF reste le laboratoire de toutes les attaques libérales contre le service public ferroviaire. La nouvelle attaque, coordonnée par Bruxelles et Paris, ne vise qu'à déréguler toujours plus le marché du transport de marchandises, et pour cela d'acter la liquidation de FRET SNCF.

Or nous savons tous que le transport de marchandises par rail doit répondre à d'autres objectifs que la rentabilité et le profit.

L'enjeu se situe dans le maillage du territoire, dans la réponse aux besoins industriels et logistiques, dans une politique volontariste de report de la route vers le rail. Toutes ces missions ne peuvent être exercées que par un opérateur public. En France, l'opérateur historique, c'est FRET SNCF !

LA RÉSISTANCE DE FRET SNCF :

Malgré les attaques à répétition contre le FRET ferroviaire, la SNCF reste aujourd'hui la seule référence. La résistance des cheminots à chaque étape, et leurs savoir-faire ont permis de garder une entreprise capable de relever les défis à venir :

- Qui est en capacité de gérer des triages et de relancer le wagon isolé ?
FRET SNCF et les cheminots !
- Qui a été un maillon essentiel du transport pendant les confinements ?
FRET SNCF et les cheminots !
- Qui dispose des métiers et des savoir-faire pour transporter les convois stratégiques de l'armée, du nucléaire, des matières dangereuses ?
FRET SNCF et les cheminots !

Liquider FRET SNCF, c'est licencier et/ou transférer des milliers de cheminots, c'est remettre toujours plus de camions sur les routes, c'est condamner le pays à ne plus avoir de réelle capacité de transport par rail. C'est NON !

L'ARGENT PUBLIC POUR LE RAIL DOIT ALLER AU SERVICE PUBLIC FERROVIAIRE !

Ces dernières années, les politiques publiques se sont engagées à réaliser la rénovation de plusieurs infrastructures ferroviaires, en particulier FRET. C'est le cas notamment sur nos sites, avec les investissements pour le triage de Miramas, le CMT d'Avignon ou encore sur le réseau du Golfe de Fos.

Ces investissements représentent la possibilité de relancer le transport par rail dans un territoire stratégique à la fois vis-à-vis du port de Marseille/Fos mais aussi des zones logistiques. L'argent public qui est investi dans le rail ne doit pas profiter à des sociétés privées ou étrangères qui ne recherchent que la rentabilité et le dumping social ! Au contraire, pour être investi utilement l'argent public doit profiter au service public SNCF, à ses cheminots, qui seront mettre en œuvre la relance du ferroviaire.

Pour la CGT Cheminots, il y a urgence :

- Relance du wagon isolé et politique volontariste de report modal par la recherche active de nouveaux marchés.
- Accélération et aboutissement des chantiers de rénovations de l'infrastructure (3ième voie à la FOS / TRIAGE / CMT)
- Maintien et extension des embauches à FRET SNCF.
- Relance de FRET SNCF par sa réintégration dans une SNCF unifiée et 100% public.

La même Mme Borne est à la manœuvre pour la réforme des retraites et dans la mise en œuvre de la réforme ferroviaire de 2018 ;

Les politiques de Bruxelles et Paris ont décidé de nous attaquer à la fois sur nos retraites, nos emplois, nos salaires, notre entreprise !

**EN GRÈVE LE 31 JANVIER ! PRÉPARONS D'ORES ET DÉJÀ LA
MOBILISATION DES 07 ET 08 FÉVRIER PROCHAIN !**

LA CGT ET SES MILITANTS DONNERONT LES MODALITÉS DANS LES PROCHAINS JOURS